

Centre NeuVille



La lettre d'information de **CentreNeuVille** • www.centreneuville.com

N°15
Juillet - Août -
Septembre 2011

SOMMAIRE

p. 2 → Silos enterrés : quelques ajustements nécessaires • Diagnostic CMA : intégrez l'environnement dans le développement de votre activité • **p. 3** → Implantation commerciale : le foncier, un enjeu majeur pour le développement de l'activité Neuvilleoise • **p. 4** → Nouvelles vitrines • Nouvelle recrue • Le Point Info Mobile

EDITO



Petit à petit la co-construction entre la Commune, les commerçants et tous les partenaires apparaît comme un fondamental. Même si elle génère des échanges parfois passionnés et qu'il reste de nombreux points de progression, elle est la meilleure forme d'anticipation, de satisfaction des besoins et d'efficacité des actions publiques et privées.

Cet été sera l'occasion de préparer la rentrée et les prochaines réflexions partagées entre les partenaires (identité ville, ouvriers urbains, aménagements de la place Ampère, Innovation TIC), ainsi que la confirmation du label TOCEMA Hight.

C'est aussi une période qui s'achève avec la fin du projet européen InnoCité, qui aura largement contribué à consolider notre observatoire du centre-ville.

Bon... et la suite ?

La gestion de centre-ville en partenariat public/privé fonctionne, elle permet à chacun d'être acteur du développement de la cité. Cependant, pour assurer sa pérennité, il est essentiel de définir un fonctionnement solide à l'abri des modèles opportunistes.

Cela ne pourra se faire qu'avec une structuration de la démarche à un niveau supérieur et c'est l'enjeu majeur à venir.

Céline LE TOUX,
Manager de centre-ville.

Occupation du domaine public : terrasses et/ou étalages.

LA MAIRIE VOUS INFORME

L'occupation du domaine public est soumise à une autorisation délivrée par la commune de Neuville sur Saône. Les tarifs pour l'année 2011 ont été votés à la séance du conseil municipal du 14 décembre 2010 :

10,55 € par m² de terrasse installée, 7,37 € par m² d'étalage, 9,60 €

par table de café (Tarifs annuels).

Pour cette première année de mise en application, les commerçants occupant tout ou partie de l'espace public bénéficieront d'une facturation au prorata temporis (6 mois de gratuité). Dès maintenant, les commerçants concernés peuvent se mettre en conformité avec la réglementation par demande écrite au Maire. Un agent municipal rencontrera les demandeurs sur site pour valider l'implantation, le métrage et prendre une photo pour le dossier.

En 2011, chaque installation extérieure sera soumise à un tarif dédié.

Il sera alors délivré un arrêté par le Maire puis un titre de recette par le Trésor Public.

Un guide à l'usage des professionnels paraîtra en septembre et sera diffusé à tous les commerçants.



Contact :
Service urbanisme de la mairie,
04.72.08.70.01



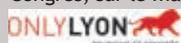
AGENDA

• 27/07

Déplacement d'une délégation à Sion (Suisse): Echanges sur les restructurations urbaines et leur impact sur l'économie locale

• 29/07 et 26/08

Opération «Monweekendalyon» animé par Lyon Tourisme et Congrès, sur le marché de Neuville



• 30/08, 19h30

Réunion Groupement des commerçants, dans les locaux de CentreNeuVille, 8 rue Pierre Dugelay

• 10/09 de 9h à 19h

«Forum des associations» à l'espace Jean Vilar

• 15/09

Démarrage de l'Enquête commerçants 2011

• 17 et 18/09

«Journées Européennes du Patrimoine». Le 17/09 de 10h30 à 14h30, présence des stewards



urbains et du Point Info Mobile sur l'embarcadere pour accueillir les visiteurs

• 18/09, 11h00

«Apéro Jazz» : Place Ampère, concert du Neuville Jazz Orchestra et apéritif offert par le groupement des commerçants

Silos enterrés : quelques ajustements nécessaires

Suite à la mise en place des silos enterrés, une rencontre bilan avec les élus, les services techniques du Grand Lyon, les services techniques de la Commune et les représentants des commerçants a été organisée le vendredi 17 juin 2011. Ces dernières semaines, la ville de Neuville a dû faire face à des remontées odorantes néfastes pour l'attractivité du centre-ville, cette rencontre fût l'occasion d'identifier les causes de ces nuisances et d'y remédier. À cette occasion, il a été rappelé que les déchets ménagers doivent absolument être placés dans des sacs soigneusement fermés par des liens.

Voici les mesures qui vont être mises en place :

- Un nettoyage complet des silos est prévu 3 fois par an
- Les services techniques de la commune procéderont à un nettoyage des structures externes 1 fois par semaine durant l'été

Nettoyage complet, installation de capsules d'huiles essentielles, autant de mesures prises pour améliorer les silos

- Afin de stopper les odeurs, des capsules à base d'huiles essentielles seront installées dans chaque silo. Ces capsules ont été testées au mois de juin sur les silos de la place Ampère, du Quai Pasteur et de la place Verdun. Suite à l'efficacité du dispositif il a été décidé de pérenniser cette solution avec cependant un renforcement de la formule pour les silos situés place Verdun. (Ces capsules stoppent les odeurs sans générer d'odeur de substitution)
- Les stewards urbains feront une surveillance quotidienne renforcée afin de faire le relai avec les services techniques en charge du remplacement des capsules.
- Le vidage complet de tous les silos sera réalisé à chaque passage du camion grue de collecte.

Rappel : Les professionnels sont autorisés à utiliser les silos dans la limite de 840 litres/semaine*

* Source : arrêté de collecte du Grand Lyon



Diagnostic CMA : intégrez l'environnement dans le développement de votre activité

Les activités artisanales et commerciales sont, elles aussi, concernées par les questions de protection de l'environnement. Plus qu'une démarche éco citoyenne, les professionnels doivent garantir des pratiques respectueuses de l'environnement afin d'améliorer leur compétitivité et être en harmonie avec l'image de qualité et de savoir-faire qu'ils revendiquent.

La CMA du Rhône s'engage dans des actions environnementales en proposant les services suivants :

- Le pré-diagnostic environnement : Réaliser l'état des lieux des impacts environne-

mentaux de votre entreprise,

- Vous positionner par rapport à la réglementation en vigueur,

- Préconiser des solutions adaptées, pour ensuite vous accompagner sur l'élaboration et la mise en place de votre projet.

- La « visite énergie » réalisée selon le cahier des charges ADEME du pré-diagnostic énergétique.
- La mise en place du niveau 1 du système de management environnemental (SME) par étapes :

Adaptation de la norme ISO 14 001 pour le TPE
Reconnaissance nationale par l'acquisition du

label ENVOL (marque ADEME). Plus largement, vous pouvez consulter la CMA sur :

- La gestion des déchets,
- La préservation de la ressource en eau,
- La performance énergétique de votre entreprise,
- Les rejets atmosphériques,
- Les technologies propres et sobres,
- Le bruit et les nuisances,
- La sécurité en entreprise,
- L'éco conception.



Contact :

Philippe Bonnet, CMA du Rhône
04 72 43 43 49, p.bonnet@cma-lyon.fr

CHIFFRE CLÉ*



67%

du chiffre d'affaire réalisé par les alimentaires de Neuville provient d'une clientèle extérieure à la commune.

* Source : enquête sur le potentiel de développement économique 2010, CCIL
Base : 8ème enquête ménages



Implantation commerciale : le foncier, un enjeu majeur pour le développement de l'activité Neuvilleoise.

Aujourd'hui l'attractivité et le rayonnement de Neuville sur Saône dans son territoire ne sont plus à démontrer. Complémentarité des services, accessibilité du centre-ville, diversité des commerces... positionnent Neuville comme élément central et incontournable du Val de Saône. Cette attractivité de Neuville sur Saône s'explique par sa diversité commerciale comme le témoigne 60% des chalands neuvilleois*. Cependant, cet équilibre est fragile. Le développement de Neuville de manière durable repose sur une anticipation des évolutions du territoire (développement commercial des centre-bourgs du Val de Saône, ambition de développement du magasin Leclerc...)

La stratégie doit tenir compte des perspectives d'évolution du territoire pour ne pas les subir mais au contraire les maîtriser. C'est en anticipant que la position forte de Neuville sera maintenue puis accrue au sein du Val de Saône. Aujourd'hui, il est essentiel de compléter l'offre commerciale actuelle. Plusieurs secteurs d'activité ont d'ores et déjà été identifiés et font l'objet d'une prospection ciblée :

60% des chalands Neuvilleois considèrent la diversité commerciale comme l'atout majeur de Neuville.

boissons, confiserie chocolaterie, épicerie sèche, prêt à porter enfants, prêt à porter masculin, électroménager, mobilier, multimédia, jeux et jouets. Ce développement n'est cependant possible qu'en travaillant sur la disponibilité foncière de la commune. À ce jour les locaux disponibles sont peu nombreux et inadaptés aux demandes des investisseurs. La volonté d'implanter de nouvelles activités commerciales à Neuville sur Saône fait du développement du foncier un enjeu majeur à l'avenir.

La bonne intégration de ces développements futurs dans le paysage et l'organisation du centre-ville est une préoccupation constante des partenaires de la gestion de centre-ville.

À terme, cette implantation aura comme intérêts pour le commerce local de :

- capter la clientèle Neuvilleoise, aujourd'hui peu représentative,
- proposer une offre complète et variée à la clientèle de la zone de chalandise,
- renforcer l'appareil commercial existant.

* Source : Enquête satisfaction chalands 2010



ZOOM SUR... FESTIVILLE

Pour la 3ème édition de Festiville, plus de 60 commerçants se sont joints à l'évènement.

Ballades en poneys, structures gonflables pour les enfants, lâcher de ballons, concerts de rue, ventes au déballage, apéritifs dans les magasins, promotions... cette année fut classée sous le signe de la convivialité.

A l'instar de 2010, le groupement s'est associé au Neuville jazz orchestra pour le festival « Why note Jazz » qui tombait à la même période.

Festiville semble partie pour s'inscrire dans la durée et l'édition 2012 est déjà pleine de promesses.



BRÈVES

Le projet européen REINPO Retail

La CCI de Lyon lance le projet européen REINPO Retail qui réunit des partenaires issus de 5 pays de l'espace méditerranéen : Espagne, France, Grèce, Italie, Slovénie et propose des actions innovantes dans le secteur du commerce de détail. Devenez un commerçant, innovant dans les TIC, trouvez des partenaires commerciaux ou financiers...

Contact :

Laurence JACQUINOT, jacquinot@lyon.cci.fr



Vidéoprotection

La vidéoprotection est un outil au service de tous, chargé de dissuader les individus malveillants de passer à l'acte, d'améliorer la réactivité et l'action des forces de sécurité et d'assister les enquêtes effectuées par la Gendarmerie.



En cours d'installation sur notre Commune, elle sera officiellement opérationnelle le 21 septembre 2011, date de son inauguration en présence du Préfet à la Sécurité. La commune disposera alors d'un système moderne complet avec un Centre de Supervision Urbain et la transmission des images directement à la Brigade de Neuville, au CORG de la Gendarmerie ainsi qu'à la Préfecture.

Le 29 Août 2011, le bus change

La Soyeuse S14 est une nouvelle ligne circulaire interne à la commune de Neuville qui permettra à plusieurs quartiers de Neuville d'être reliés au centre ville (la Tatière, la Vosne, le bas du Monteiller et l'Aventurière), de même que le nouvel hôpital de Neuville. Soulignons que la ligne S14 desservira dorénavant le quartier de l'Aventurière, en remplacement de la ligne 84 (Gare de Vaise - Neuville).

Cette ligne circulera du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30 (avec interruption de 12h00 à 15h00) toute l'année (sauf entre mi Juillet et fin Août) et offrira des passages de bus toutes les 45 minutes. Tarifs identiques au réseau TCL, abonnés ou ticket à l'unité au tarif de 1,20 €.



NOUVELLES VITRINES 

REPRISE

2

Pain d'Epi

Madame Zafer KABAL est la nouvelle propriétaire du point chaud Pain d'Epi. Son offre : boulangerie, viennoiserie, sandwich/pizzas à emporter ou à déguster en terrasse.



Horaires :
du lundi au dimanche : 6h00 - 20h00
Tél. : 04 78 91 48 69
18, rue Adrien Ducrot

3

Entendre

Monsieur Christophe GIARD a ouvert un cabinet d'audioprothésiste. Vous y trouverez conseils et matériels inhérents aux problèmes d'auditions.



Horaires :
du mardi au vendredi :
10h00-12h00 / 14h00-18h00
samedi matin sur rendez-vous
Tél. : 09 51 67 38 63
1, avenue Auguste Wissel
entendreneuville@free.fr

1

Axeo Services

Madame Sylyphanh EYDANT, responsable d'agence Axeo Services, propose un vaste éventail de services pour les particuliers comme pour les professionnels : ménage, bricolage, gardiennage...



Horaires :
du lundi au vendredi : 9h00-19h00
samedi : 9h30-12h30
Tél. : 04 78 72 71 59
13, avenue Burdeau
www.axeoservices.fr
seydant@axeoservices.fr

NOUVELLES RECRUES **Frédéric**

Détenteur d'un Diplôme National Supérieur d'Expression Plastique à l'école supérieure d'art de Mulhouse, **Frédéric** a rejoint l'équipe de CentreNeuVille au mois de juin. Arrivé depuis deux ans dans la région lyonnaise, il a travaillé en tant que bénévole pour l'association Autisme France. Par la suite, il souhaite suivre une carrière militaire.

Résidant à Neuville depuis 9 ans, **Séverine** a rejoint l'équipe de CentreNeuVille au mois de juillet. Diplômée d'un DEUG de biologie, **Séverine** a cependant toujours travaillé dans le domaine de la bureautique.

**Séverine****Point Info Mobile**

Présent tous les vendredis matins durant le marché de 8h30 à 12h30, le Point Info Mobile a accueilli 948 personnes durant les trois derniers mois (avril - mai - juin).

En plus de tous les informations utiles liées à Neuville (horaires de transports, plan, événements etc...) le Point Info Mobile est connecté à la base de données de Lyon tourisme et congrès permettant à chacun de préparer ses week-ends et vacances sans se déplacer au pavillon tourisme place Bellecour.

NOS COORDONNÉES 

CentreNeuVille
8, rue Pierre Dugelay
69250 Neuville-sur-Saône

Tél. : 09 62 37 90 30
E-mail : manager@centreneuville.com
Site internet : www.centreneuville.com
Direction de la publication :
Céline Le Toux

